

Des

Alpes Maritimes

Arrondissement

De Nice

Commune

de

Lucéram

Nombre de Conseillers

En exercice 15

Présents 11

Votants 13

Pour 15

Contre 0

Abstentions 0

Délibération N° 225

**Demandes
de subventions
pour
« Les Soirées Musicales
de Lucéram/Peïra Cava »**

L'an deux mil vingt trois, le trois avril, le Conseil Municipal de la Commune de Lucéram, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle polyvalente du complexe «3 en 1», sous la présidence de Monsieur Michel Calmet Maire.

Etaient présents : Christiane Ricort, Jean-Louis Dalloni, Michèle Barnoin, Richard Fonti, Nathalie Chiavarino, Louis Fadas, Josiane Cordier, Didier Lambert, Evelyne Michel, Séverine Canino, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : Pierre Marseille par Christiane Ricort, Audrey Varro par Jean-Louis Dalloni,

Absents non représentés : Pierre Natali, Jean-Pierre Prioris

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil municipal.

Madame Christiane Ricort ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Monsieur le Maire présente le programme des « Soirées Musicales de Lucéram / Peïra Cava », au cours desquelles trois concerts exceptionnels seront organisés au cours de l'été à Lucéram village et sur le site de Peïra Cava.

Il expose que les dépenses de cet évènement s'élèvent à la somme de 14 000 € HT, et présente le plan de financement suivant :

Montant des dépenses	14 000 € HT
Facturation à la CCPP	3 000 € HT
Reste à financer	11 000 € HT
Subvention Région	3 500 € HT
Subvention Département	3 500 € HT
Part Communale	4 000 € HT

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver le plan de financement présenté
- De solliciter les aides nécessaires auprès de la Région et du Département

Fait à Lucéram les jour mois et an que sus-dits

Le Président de séance

Michel Calmet

La secrétaire de séance

Christiane Ricort

